

Pour mieux le distraire, le malin lui chanssonait au creux de l'oreille une historiette de la halle aux vins. — Vous ne savez pas, père Trinquet, chacun de nous a sept polichinelles dans le ventre, et dans la tête quatre lits pour les polichinelles. A chaque flacon qu'on verse dans l'estomac, un polichinelle part et va se loger dans le cerveau. Le premier qui arrive dissipe la mélancolie, le deuxième y sème l'allégresse, le troisième y pince de la guitare, au quatrième la tête est pleine comme une salle de bal, on entend la fanfare et l'on danse.

— Et si le cinquième vient? demande le père Trinquet avec des yeux ronds et scintillants comme la lune au plein.

— Oh! alors, gare! Le polichinelle qui ne trouve pas de place se fâche, grogne, se dispute avec les autres, et il en sort un tapage d'enfer. Mais, nous autres, nous ne sommes pas encore au troisième flacon. — Et disant cela, il lui remplit la coupe.

(A continuer.)

CONDITIONS.

La *Gazette des Familles Canadiennes* paraît tous les quinze jours. Le prix de l'abonnement, qui n'est que D'UN ECU, doit être payé invariablement au commencement de chaque année.

Toutes les correspondances concernant la rédaction et les abonnements, ainsi que les échanges, devront être adressés au rédacteur à St. Jean Chrysostôme.

— Nous autorisons tous ceux à qui nous adressons plusieurs exemplaires, à recevoir le prix des abonnements.

On pourra déposer à Québec le prix des abonnements chez M le secrétaire de l'archevêché.

A Montréal, le Révd. M. Picard, du séminaire de St. Sulpice, M. J. Godin, professeur à l'école Normale Jacques Cartier, et M. Pierre Picard, marchand d'ornements d'église, sont chargés d'enregistrer les nouveaux abonnés et de recevoir le prix de leur abonnement.

A Rimouski, M. l'abbé J. Gagné, du Séminaire de cette localité, nous rendra les mêmes services.

Imprimé par LEGER BROUSSEAU, Québec.